

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///



unipso

AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO...

DOSSIERS ET PROJETS

IMPACT SOCIAL - Identification et valorisation par les entreprises sociales.....	2
FONCTION CONSULTATIVE - La réforme enfin adoptée !.....	2
EUROPE - La place des employeurs du secteur des services sociaux dans le dialogue social européen.....	3
RÉFORME APE - Un avis unanime du CESW !.....	3
RÉFORME APE - Un calendrier de réunions techniques.....	3
ACCORD NON-MARCHAND - Accords du secteur non marchand en Région wallonne : un budget pour l'ajusté ?.....	4
AVIQ - SECTEUR BIEN-ÊTRE ET SANTÉ - N'oubliez pas de remplir le formulaire Accord non marchand.....	4
AVIQ - L'élaboration du contrat de gestion bat toujours son plein.....	4
RÉFORME DES ALLOCATIONS FAMILIALES - Le Ministre Prévot souhaite doter la Wallonie d'un nouveau modèle.....	5
SILVER ECONOMIE - Une «Silver économie» bientôt en Wallonie ? L'UNIPSO met en place un groupe de travail.....	5
CHANGEMENT D'ÉCHELLE - En route vers la CROIS'SENS ! Un nouveau projet à l'UNIPSO, pour une croissance porteuse de sens !.....	6
FORMATION - GO For Direction.....	6
GOVERNANCE - www.notregouvernance.be	6
INNOVATION SOCIALE - Cluster Innovation Sociale.....	7

AGENDA

Instances	7
Groupes de travail	7
Evénements	7
12/05 - CONFÉRENCE UNIPSO - MIAS LLN NAMUR : «Financement ou financiarisation du secteur à profit social ? Enjeux et plus-values».....	7
19/05 - BRUNCHSTORMING : «L'avenir de la concertation sociale ?».....	7

VIE À L'UNIPSO

ENGAGEMENT - Un nouvel économiste à l'UNIPSO.....	8
--	---



DOSSIERS ET PROJETS

IMPACT SOCIAL - Identification et valorisation par les entreprises sociales

Depuis fin 2015, l'UNIPSO participe au projet INTERREG intitulé "Valorisation de l'Impact Social de l'Entrepreneuriat Social" (VISES). Ce projet, qui se déroule sur 4 ans, réunit 21 partenaires issus de la Wallonie, de la Flandre et de la Région Hauts-de-France et est composé d'organisations représentant les entreprises sociales et de chercheurs issus des universités de Liège et de Lille. L'objectif consiste, pour les entreprises sociales, à s'approprier cet enjeu de l'impact social qui est de plus en plus présent. Partant du terrain, il s'agit de mener une réflexion pour élaborer une démarche propre d'identification, d'évaluation et de valorisation de l'impact social. Trois grandes

phases sont prévues : la conception de la démarche, l'expérimentation de celle-ci dans l'accompagnement individualisé de 69 entreprises sociales et, enfin, la diffusion de cette démarche. Tout au long du projet, l'accent est mis sur un processus de co-construction et d'échanges permanents entre les divers partenaires du projet et les entreprises sociales accompagnées. Il existe également une volonté d'associer à la réflexion sur l'impact social les pouvoirs publics et les financeurs des entreprises à profit social. Pour découvrir le projet VISES et suivre son évolution : www.projetvisesproject.eu.

| elise.lay@unipso.be - 081/24.90.24

FONCTION CONSULTATIVE - La réforme enfin adoptée !

Après plus de 2 ans, le grand chantier relatif à la réforme de la fonction consultative en Wallonie est arrivé à son terme. Les décrets portant rationalisation de la fonction consultative ont été votés en séance plénière du Parlement wallon le 16 février et ont été publiés au Moniteur belge le 5 avril. Leur entrée en vigueur est prévue 90 jours après cette publication.

Inscrit dans la DPR 2014-2019, l'objectif de cette rationalisation était de réduire significativement le nombre d'organismes en simplifiant le fonctionnement et en améliorant la représentativité démocratique. La problématique étant transversale, la réforme a été conduite par le Ministre-Président Magnette en lien avec chaque ministre fonctionnel, en se basant sur une évaluation des structures et organes consultatifs existants. Le résultat de cette réforme est un nouveau paysage consultatif dont le Conseil économique et social de

Wallonie (CESW) est l'acteur central pour les compétences wallonnes, à l'exception des matières relatives à la santé, au bien-être et à la famille qui relèvent de l'AViQ (via son Conseil de Stratégie et de Prospective qui doit encore être mis en place).

La nouveauté principale de cette réforme est la création de pôles mono et plurithématiques composés des représentants de terrain et des partenaires sociaux interprofessionnels. Pour les matières relatives à l'action sociale et à l'intégration des personnes étrangères, la Commission interne du CESW de l'action et l'intégration sociale, des services collectifs et de la santé sera élargie aux représentants des secteurs. Pour plus d'informations sur cette réforme : [note Réforme de la fonction consultative wallonne - présentation décrets](#).

| elise.lay@unipso.be - 081/24.90.24

EUROPE - La place des employeurs du secteur des services sociaux dans le dialogue social européen

Lancé en 2012, le projet européen "Promoting employers' social services in social dialogue" (PESSIS) a entamé depuis quelques mois sa 3^e phase. Ce projet, auquel l'UNIPSO est partie prenante, a pour objectif de promouvoir la place et le rôle des employeurs du secteur des services sociaux dans la concertation sociale européenne. En dialogue avec les organisations syndicales, cette réflexion s'effectue avec des partenaires patronaux de divers Etats membres de l'Union européenne et des organisations européennes actives dans le secteur à profit social. Les derniers

travaux ont plus particulièrement porté sur la rédaction d'une déclaration commune portant sur l'avenir du secteur des services sociaux en Europe et le rôle indispensable des employeurs dans la contribution à une plus-value du secteur. Cette déclaration a été présentée le 21 mars dernier à une délégation du Parlement européen. Une réflexion sur les thématiques concrètes à discuter au sein du dialogue social européen a également été menée. Pour plus d'infos sur les actions du projet PESSIS : [projet européen PESSIS](#).

| elise.lay@unipso.be - 081/24.90.24

RÉFORME APE - Un avis unanime du CESW !

Le CESW a adopté un avis unanime sur le projet de décret en première lecture portant réforme du dispositif APE le 24 avril dernier. Cet avis reprend largement les positions de l'UNIPSO. Ainsi, le Conseil rappelle que la réforme entreprise constitue une première étape vers le transfert des postes et des budgets APE vers les politiques fonctionnelles. Il relève également que le nouveau système ne permettra plus de financer des postes de travail complémentaires au sein des secteurs émergents ou existant, ce qui aura un impact sur le financement futur des politiques fonctionnelles. Le Conseil relaie également

les préoccupations de l'UNIPSO sur le mode de calcul de la nouvelle subvention forfaitaire pour les employeurs qui occupent des postes APE ainsi que sur le budget globalement mis à disposition. Il regrette également que les postes octroyés après 2015 ne soient prolongés que pour une durée déterminée de 3 ans. Enfin, sur les "APE rotatifs", le Conseil rappelle ses avis antérieurs réservés sur le PTP et relève les similitudes entre les deux dispositifs. Il appelle à la construction d'un parcours individuel cohérent. L'intégralité de l'avis est disponible sur notre [site web](#).

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

RÉFORME APE - Un calendrier de réunions techniques

Après l'adoption du projet de Décret par le Gouvernement wallon, et en attendant le projet d'arrêté, une série de réunions techniques, mais néanmoins importantes pour pouvoir évaluer l'impact concret de la réforme pour les employeurs, a été fixée durant le mois de mai. Une première réunion a permis à la délégation de l'UNIPSO de prendre connaissance du fonctionnement de

la base de données qu'a mis sur pied le Cabinet Tillieux et alimentée par le Forem et l'ONSS. La deuxième réunion portera sur les solutions à trouver lorsque l'année de référence 2015 est une année particulièrement difficile pour l'employeur. La troisième réunion sera consacrée au calcul du volume global de l'emploi et à la manière de liquider les subventions. Enfin, la dernière rencontre

permettra, sur base de situations réelles, de vérifier l'exactitude des données figurant dans la base de données du Cabinet Tillieux, par rapport aux informations fournies par l'ONSS et le Forem aux employeurs.

Pour cette réunion, nous avons besoin de quelques données d'employeurs pour le 15 mai au plus tard ! Les documents nécessaires sont :

Les décomptes annuels du Forem pour 2015 et 2016

Le "trilium" fournit par l'ONSS qui donne l'information du montant des réductions de cotisations sociales (Cosub ou "contractuel subventionné") pour les 4 trimestres de l'année 2015 (souvent, le 4^e trimestre 2015 est sur le doc 2016)

Le décompte "crédit d'ancienneté" pour 2015 (que les employeurs ont généralement reçu en 2016).

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

ACCORD NON-MARCHAND - Accords du secteur non marchand en Région wallonne : un budget pour l'ajusté ?

Le 28 avril, 3.000 personnes ont manifesté à Namur à l'appel des organisations syndicales. Les manifestants se sont rendus chez les ministres Tillieux et Prévot. À la suite de la manifestation, les ministres ont rencontré les syndicats. Eliane Tillieux et Maxime Prévot ont

promis d'allouer un budget supplémentaire dans le cadre de l'ajustement budgétaire qui se tiendra les 11 et 12 mai prochains. On ignore le montant qui pourrait être alloué.

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

AViQ - SECTEUR BIEN-ÊTRE ET SANTÉ - N'oubliez pas de remplir le formulaire Accord non marchand

Les employeurs concernés par la collecte de données liée à l'ANM doivent obligatoirement remplir le formulaire "Accord non marchand" via un nouvel environnement de récolte. Les données demandées dans le formulaire sont les mêmes que celles qui étaient demandées à l'époque du "petit cadastre DGO5". Il est possible de le remplir entre le 10 avril et le 31 mai 2017. Attention! Avant d'entamer le remplissage du formulaire, il faut se connecter à "[Mon espace](#)". Tout opérateur

doit disposer d'un lecteur de carte ID (et code PIN !) et avoir préalablement défini un accès à la personne qui fera l'encodage. Une aide est prévue pour répondre aux questions des opérateurs. Un helpdesk informatique (aideenligne@wallonie.be - 078/79.01.02) est mis à disposition pour toute question technique. Pour toute question de contenu, il faut contacter les référents métiers de l'AViQ.

| annelaure.matagne@unipso.be - 081/24.90.32

AViQ - L'élaboration du contrat de gestion bat toujours son plein

Après la réunion de négociation du 25 janvier dernier entre le groupe de pilotage AViQ et le Cabinet du Ministre Prévot, le projet de contrat de gestion a été quelque peu remanié pour rencontrer les attentes de toutes les parties. Une nouvelle structure du contrat

ainsi qu'une réécriture a été validée par les comités de branches et le Conseil général de l'AViQ. Un travail sur les indicateurs qui permettront d'évaluer la réalisation des objectifs contenus dans le contrat de gestion s'ajoute à la réflexion. La [proposition de](#)

[contrat](#) a été transmise au Ministre Prévot en vue de la négociation qui devrait aboutir à la conclusion du contrat, prévue pour la fin du

mois de mai.

| annelaure.matagne@unipso.be - 081/24.90.32

RÉFORME DES ALLOCATIONS FAMILIALES - Le Ministre Prévot souhaite doter la Wallonie d'un nouveau modèle

La Wallonie, tout comme les autres entités fédérées, est en pleine phase transitoire lui permettant de préparer la reprise de la gestion effective de la compétence liée aux prestations familiales reçue à la suite de la 6^e Réforme de l'Etat et des accords de la Sainte-Emilie. Après la Flandre et la Communauté germanophone, le Ministre Prévot a souhaité doter la Wallonie d'un nouveau modèle d'allocations familiales qui met le droit de l'enfant à l'honneur. Dorénavant, la volonté est que tout enfant, né à partir du 1^{er} janvier 2019, quel que soit son rang, reçoive 155€. À ce montant forfaitaire fixe pourront s'ajouter des

suppléments sociaux (en fonction des revenus annuels bruts du ménage) dont le montant est modulé selon 3 critères : invalidité, famille monoparentale et/ou famille nombreuse. L'UNIPSO, via le Comité de branche Familles de l'AViQ et la Commission AIS du CESW, a été amenée à contribuer à la remise d'un avis au Gouvernement wallon sur la [note cadre, adoptée par le GW le 9 février 2017](#) :

[Avis UNIPSO](#)

[Avis Comité de branche Familles AViQ](#)

[Avis CESW](#)

| annelaure.matagne@unipso.be - 081/24.90.32

SILVER ECONOMIE - Une "Silver économie" bientôt en Wallonie ? L'UNIPSO met en place un groupe de travail

Une [résolution](#) portant sur la mise en place d'une filière "*Silver économie en Wallonie au service des aînés pour une vie de qualité*" vient d'être adoptée par le Parlement wallon le 19 avril.

Entrevoir la structuration d'une filière industrielle (inspirée du [modèle français](#)) s'appuyant largement sur les seules entreprises (PME) pour le développement de l'offre de services répondant aux besoins des personnes âgées et mettant au premier plan l'aspect purement économique (croissance et marché) de la politique de gestion du vieillissement n'est pas sans inquiétude pour le secteur à profit social.

Fort de ses expériences et partant de sa vision du "[Bien vieillir en Wallonie](#)", l'UNIPSO a décidé de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir sur la question de la création d'une telle filière en Wallonie. La première réunion s'est tenue le 28 avril. Clotilde Leal Lopez, députée wallonne, Jean-Michel Lheureux de l'AViQ et Laetitia Ory de la DGO6 y ont été conviés afin d'informer les membres sur l'état de la réflexion et des travaux en Wallonie et de mener les premiers échanges. La prochaine réunion du groupe de travail se tiendra le lundi 19 juin dans les locaux de l'UNESSA.

| caroline.jansen@unipso.be & elise.lay@unipso.be - 081/24.90.29

CHANGEMENT D'ÉCHELLE - En route vers la CROIS'SENS ! Un nouveau projet à l'UNIPSO, pour une croissance porteuse de sens !

Ce jeudi 27 avril a eu lieu à Bruxelles, dans les locaux de Coopcity, le forum d'ouverture du projet CROIS'SENS, mené par l'UNIPSO en partenariat avec l'Agence Alter. Ce projet novateur, qui porte sur la thématique du changement d'échelle des entreprises sociales, a d'ores-et-déjà reçu le soutien du Ministre Marcourt, du Ministre Gosuin, de la Coopérative Cera et de la Fondation Roi Baudouin. Il vise, d'une part, à répondre aux besoins de professionnalisation des entreprises sociales (soutenir l'innovation des entreprises et accompagner le développement des entreprises) mais aussi à stimuler les vocations entrepreneuriales et l'intérêt réel pour l'innovation (inspirer de nouvelles initiatives et dynamiser l'esprit

d'entreprendre). Soit une belle opportunité, pour l'UNIPSO, d'élargir son réseau et ses compétences sur ces enjeux fondamentaux pour le secteur à profit social !

Suite à ce premier événement, d'autres séminaires seront organisés dans le courant du second semestre 2017. En 2018, un guide opérationnel pour soutenir et accompagner les entrepreneurs sociaux dans le développement de leur(s) projet(s) ainsi qu'un web-documentaire interactif pour stimuler et dynamiser l'esprit d'entreprendre et d'innover verront également le jour.

Pour plus d'info sur ce projet : www.croissens.be.

| helene.derbaudrengnien@unipso.be - 02/210.53.02

FORMATION - GO For Direction

L'UNIPSO propose un cursus de formation spécifique pour les cadres et les directions du secteur à profit social.

Cette formation s'articule autour de 6 unités de formation :

- # Les enjeux socio-économiques du secteur à profit social
- # La gestion administrative et financière

- # Le management
- # La législation sociale
- # L'analyse organisationnelle
- # La communication

Les inscriptions seront ouvertes mi-mai. Pour en savoir plus : www.unipso.be.

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

GOVERNANCE - www.notregouvernance.be

La Fondation Roi Baudouin a sollicité l'UNIPSO et Verso afin d'offrir un outil d'autoévaluation de la gouvernance aux entreprises à profit social. Cet outil est aujourd'hui disponible sur www.notregouvernance.be.

Il permet aux structures d'obtenir une photographie de leurs pratiques en matière de gouvernance. C'est un levier d'amélioration indéniable et une belle opportunité pour le secteur.

Découvrez cet outil en [vidéo](#) ou en téléchargeant la [brochure](#).

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

INNOVATION SOCIALE - Cluster Innovation Sociale

La dernière réunion du Cluster Innovation Sociale s'est tenue en octobre 2016 sur le thème du transfert de connaissances.

Cette rencontre a permis de découvrir les nombreuses opportunités offertes par les universités aux entreprises à profit social. Le Réseau LIEU est là pour faciliter les contacts entre la recherche et le terrain. De nombreuses possibilités de partenariat sont possibles. Vous trouverez [ici](#) une présentation du Réseau LIEU.

Pour toute question à ce sujet ou demande de mise en contact, vous pouvez vous adresser à Cécile de Préval.

Par ailleurs, notez dès à présent que la prochaine réunion du Cluster se tiendra le 29 septembre 2017. En attendant cette rencontre, les membres du Cluster sont invités à suivre le projet CROIS'SENS sur le changement d'échelle des innovations sociales.

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

AGENDA

Instances

- # 19/05 : AG (Château de Seneffe)
- # 16/06 : Bureau & CA (UNESSA)
- # 07/07 : Bureau (Bruxelles, lieu à déterminer)

Groupes de travail

- # 24/05 : GT EMFOR (Fondation Gendebien, Salle Clin d'Oeil)
- # 30/05 : GT Accords non marchands Région wallonne (Namur)
- # 19/06 : GT Silver économie (UNESSA)

Evénements

12/05 - CONFÉRENCE UNIPSO - MIAS LLN|NAMUR : "Financement ou financiarisation du secteur à profit social ? Enjeux et plus-values"

Un cycle de conférences sur les relations entre le secteur à profit social et le secteur marchand est en cours avec le Master en Ingénierie et Action Sociales de LLN-Namur.

La prochaine conférence se tiendra le 12 mai 2017 à Namur sur le thème "*Financement ou financiarisation du secteur à Profit social : enjeux et plus-value*".

L'UNIPSO aura le plaisir d'accueillir Eve Chiapello, chercheuse française de renom, pour introduire cette question. Cette intervention sera suivie par une discussion avec un panel d'acteurs clés sur la question des nouveaux mécanismes de financement du privé. Plus d'infos sur www.unipso.be.

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

19/05 - BRUNCHSTORMING : "L'avenir de la concertation sociale ?"

Après les deux premiers brunchstorming ("*Les piliers dans le secteur à profit social : obsolètes ou pertinents ?*" avec Pierre VERJANS et "*Supprimer la Fédération Wallonie-Bruxelles ?*

Enjeux pour nos secteurs" avec Christian BERHENDT), ce 3^e brunchstorming nous invitera à nous pencher sur l'avenir de la concertation sociale. Il sera animé par Jean

Faniel, Directeur général du CRISP, et Pierre-Paul Maeter, Président du comité de direction du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

Infos & inscriptions sur www.unipso.be.

| caroline.jansen@unipso.be - 081/24.90.29

VIE À L'UNIPSO

ENGAGEMENT - Un nouvel économiste à l'UNIPSO

Nous avons le plaisir de vous informer que Mathieu de Poorter a rejoint l'équipe de l'UNIPSO en date du 1^{er} mai 2017 en tant que conseiller économique.

Détenteur d'une licence en sciences économiques et sociales et d'un master en recherche en démographie, économie du développement et de l'intégration de l'Université Montesquieu Bordeaux IV (France), son parcours l'a amené à soutenir et promouvoir le développement d'entreprises à plus-value sociale, tant pour des organisations internationales, telles que l'Organisation internationale du travail

(OIT), que pour des fédérations d'entreprises sociales. Fort de ses compétences analytiques et statistiques, il a collaboré, notamment, en qualité de coordinateur de l'Observatoire ESSpace, à collecter des données statistiques quantitatives pour les entreprises de l'économie sociale dans les Cantons de Genève et de Vaud (Suisse).

Il rejoint aujourd'hui notre équipe en apportant ses compétences économiques et économétriques, compétences qui viendront en support des diverses activités et missions de l'UNIPSO. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

